



ARCAVI

Eteignières (08)

**Dossier de demande d'autorisation
d'exploitation l'extension d'une
installation de stockage de déchets
non dangereux
PJ59 : Conclusions sur les MTD**

Rapport

Réf : NO1400078/ 1103962-01

JDB / AC / AC

05/05/2014



GINGER BURGEAP Région Nord-Ouest (Arras) • 5, chemin des Filatiers
62223 Sainte-Catherine

Tél : 03.21.24.38.00 • burgeap.arras@groupeginger.com

ARCAVI

Eteignières (08)

Dossier de demande d'autorisation d'exploitation l'extension d'une installation de stockage de déchets non dangereux
PJ59 : Conclusions sur les MTD

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de :

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Rapport	05/08/2024	01	J. DE BEAUPUIS 	A. CHEREL	A. CHEREL

Numéro de projet / de rapport :	Réf : NO1400078/ 1103962-01
Num. du site d'intervention (GMP) :	A46832
Domaine technique :	14_5

Ce document a pour objet de présenter les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) relatives à la rubrique IED principale du site d'ARCAVI.

L'activité principale du site relève de **la rubrique 3540** - Installation de stockage de déchets autres que celles mentionnées aux rubriques 2720 et 2760-3, recevant plus de 10 t/j de déchets ou d'une capacité supérieure à 25 000 t.

Elle est associée au BREF WT¹ (Traitement des déchets), dont les conclusions sur les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) sont parues en août 2018 et transposées dans l'arrêté du 17/12/19 relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à certaines installations de traitement de déchets relevant du régime de l'autorisation et de la directive IED.

Le positionnement du site par rapport aux MTD WT est présenté dans la PJ57.

¹ Waste treatment